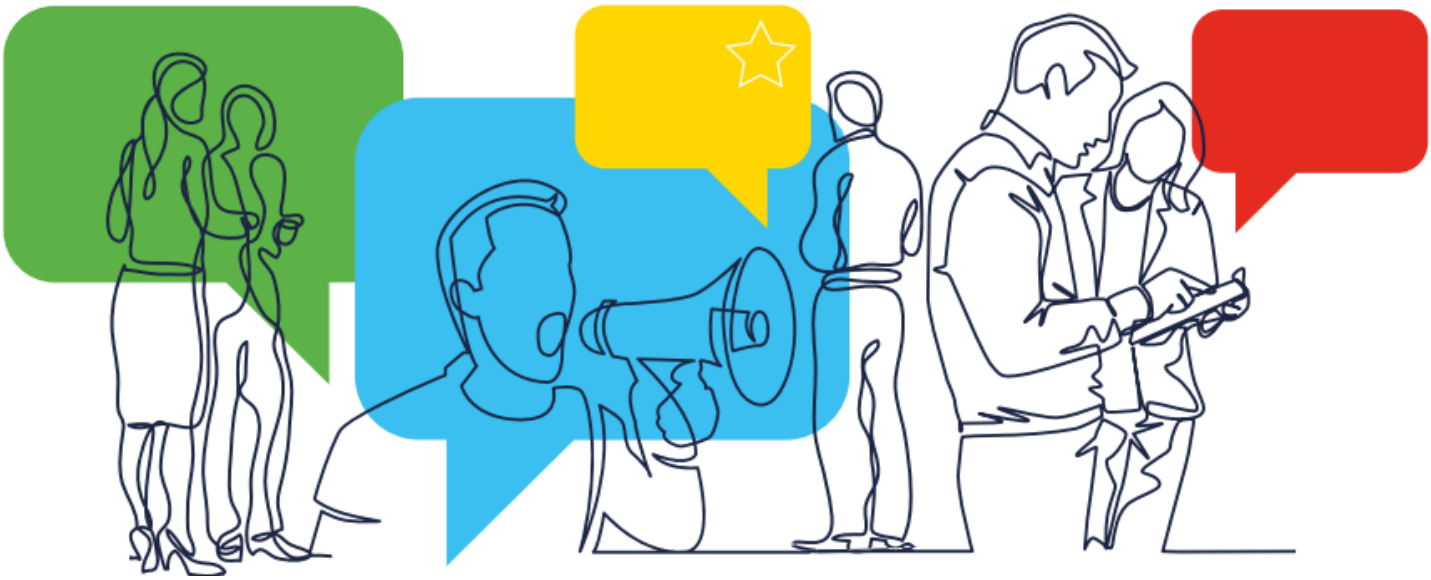
SUCCESS STORY

FORUM DE L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

My Voice, My Choice: pour un avortement sans danger et accessible



LEARN - DISCUSS - CONNECT - SEEK ADVICE



À propos de «My Voice, My Choice: pour un avortement sans danger et accessible»

«My Voice, My Choice: pour un avortement sans danger et accessible» est la douzième initiative citoyenne européenne (ICE) qui a réussi à recueillir le soutien nécessaire. Cette initiative proposait la création d'un mécanisme volontaire de soutien financier de l'UE pour aider les États membres à garantir l'accès aux soins liés à l'avortement à celles qui ne peuvent y accéder dans leur propre pays.

Enregistrée le 10 avril 2024, l’initiative «My Voice, My Choice» a rapidement pris de l’ampleur. La campagne a officiellement commencé à recueillir des signatures le 24 avril 2024 et a recueilli **1 124 513 déclarations de soutien vérifiées**. Les seuils minimaux ont été atteints dans **19 États membres**. Les signatures recueillies ont été rapidement soumises aux autorités nationales concernées pour vérification.

À la suite du processus de vérification, l’initiative a été officiellement présentée à la Commission européenne le 1er septembre 2025. Le 26 février 2026, la Commission a adopté une communication exposant les mesures qu’elle envisageait de prendre en réponse à l’initiative.

Enregistrement de l’initiative

10.4.2024

Début de la collecte des signatures

24.4.2024

Fin de la période de collecte des signatures

24.4.2025

Présentation à la Commission européenne

1.9.2025

Réponse de la Commission européenne

26.2.2026

Trucs et astuces pour les futurs organisateurs

Constituez un réseau de coordinateurs nationaux avant de lancer votre initiative.

La présence d’une personne de confiance dans chaque État membre de l’UE garantit l'ancrage de la collecte des signatures, de l’organisation des événements et des actions de sensibilisation au niveau local et leur pertinence sur le plan culturel.

Croyez au pouvoir de l’action individuelle.

Même de petites contributions individuelles — quelques signatures, un message partagé ou un don de 5 euros — contribuent à construire un mouvement. Mettez votre ego de côté et gardez l’objectif commun au cœur de votre action.

Diversifiez vos organisations de soutien.

«My Voice, My Choice» a recueilli le soutien non seulement d’organisations féministes et de groupes œuvrant dans le domaine de la santé reproductive, mais aussi d’associations d’escalade, de groupes universitaires, de musiciens et d’acteurs. Des alliés inattendus élargissent le cercle des soutiens.

Utilisez les influenceurs et les faiseurs d’opinion de manière stratégique.

Une seule publication ou vidéo d’une personnalité publique de confiance peut mobiliser des milliers de personnes en quelques heures. Mais la participation des influenceurs devrait compléter — et non remplacer — la formation de coalitions de terrain.

Prévoyez dès le départ un plan de collecte de fonds.

Combinez les subventions de fondations, les dons individuels et les sources de financement innovantes, telles que la vente de produits dérivés, pour financer l’impression, les voyages, l’assistance juridique et l’organisation d’événements.

La stratégie qui sous-tend l’initiative

Préparation

«Elle combine tout ce qui nous tient à cœur: agir pour le changement, utiliser des moyens légaux et démocratiques, organiser les citoyens et construire un mouvement empreint de bienveillance et d’espoir. » — Nika Kovač, coordinatrice de «My Voice, My Choice»

Les origines de l’initiative «My Voice, My Choice» remontent au lendemain de la décision de la Cour suprême des États-Unis de 2022 d’annuler l’arrêt Roe c. Wade, qui a incité Nika Kovač — alors installée aux États-Unis — et sa proche collaboratrice Sarah à envisager la possibilité d’un recul similaire en Europe. S’appuyant sur son expérience à l’Institut du 8 mars, une organisation féministe slovène qui a déjà réussi à modifier la législation nationale grâce à des campagnes de collecte de signatures, Kovač considère l’initiative citoyenne européenne comme l’instrument idéal: le seul outil démocratique qui permette aux citoyens de proposer directement des modifications du droit de l’Union.

La phase préparatoire a consisté à élaborer une proposition qui était à la fois juridiquement fondée sur les compétences de l’UE et susceptible de susciter l’adhésion des citoyens dans 27 contextes nationaux différents. Les organisateurs savaient qu’une demande visant à harmoniser les législations nationales relatives à l’avortement aurait excédé les compétences de l’UE en matière de santé publique. Par conséquent, ils ont proposé la mise en place d'un mécanisme ciblé de solidarité financière destiné à faciliter l'accès transfrontalier à des services d'avortement pour les femmes qui n'en ont pas dans leur pays de résidence.

Constitution d’un réseau de partenaires et de bénévoles

«My Voice, My Choice» est devenu l’un des plus importants mouvements féministes d’Europe, bénéficiant du soutien de plus de 300 organisations et coordinateurs nationaux présents dans la quasi-totalité des États membres de l’UE. Les organisateurs ont structuré la campagne autour de coordinateurs nationaux capables de créer des liens, au niveau local, entre la société civile, les acteurs politiques et les citoyens, en organisant des événements et en recueillant des signatures selon des modalités adaptées à leurs communautés respectives.

La campagne a également attiré des alliés inattendus, notamment une association d’escalade, des groupes universitaires et des personnalités culturelles telles que des chanteurs et des acteurs. Cette approche inclusive a permis à l’initiative de toucher des publics qui ne se mobilisent généralement pas en faveur des droits des femmes ou des droits en matière de santé reproductive.

Remarque

Les organisateurs disposent d’un délai maximal de six mois à compter de la date d’enregistrement pour choisir la date de lancement de la collecte des signatures, ce qui leur laisse le temps de préparer leur campagne. L’équipe «My Voice, My Choice» a décidé de commencer la collecte des signatures deux semaines après l’enregistrement.

Collecte de fonds et ressources

Le financement de la campagne reposait sur le soutien de fondations, de donateurs individuels et d’une source de revenus innovante générée par la vente de produits dérivés dans la boutique en ligne de la campagne. Des articles tels que des t-shirts, des sweat-shirts à capuche et des tasses portant le slogan «My Voice, My Choice» ont permis de générer à la fois des recettes et un sentiment d’appartenance à une communauté solidaire, des bénévoles faisant état de la joie particulière qu'ils éprouvaient lorsqu'ils repéraient un t-shirt de la campagne porté dans une ville inconnue.

Screenshot of a product display showing three different t-shirt designs from the "My Voice My Choice" campa

Taken from Blog Post on the ECI Forum "Building momentum: the funding and strategy behind the 'My Voice, My Choice' initiative"

«Mon conseil est de s’appuyer sur une idée forte et une cause à laquelle on croit profondément, car ce sera probablement la campagne la plus longue de votre vie. C’est un engagement continu, et vous finirez par ressentir de la fatigue, tout comme les personnes qui vous entourent. Vous devez croire en votre cause au point d'être prêt(e) à y consacrer votre temps bénévolement si nécessaire.» — Nika Kovač

Les principaux postes de dépenses du budget concernaient les conseils juridiques, l’impression de supports de communication, l’organisation d’événements et les frais de déplacement. Les organisateurs soulignent toutefois que des ressources limitées ne constituent pas nécessairement un obstacle au succès d’une campagne: l’énergie, la détermination et les longues heures de travail peuvent compenser un budget plus modeste, pour autant que la cause défendue soit suffisamment forte.

The chart uses color-coded bars to represent different foundations and sponsors, with each bar labeled by th

Remarque: de plus amples informations sur le soutien et le financement de l'initiative «My Voice, My Choice» sont disponibles sur la page de l'initiative «My Voice, My Choice» dans le registre ICE. Note sur les sponsors privés: environ 22 contributions ont été reçues par des sponsors privés, allant de 250 à 5 000 euros.*

Stratégie de la campagne et plan de collecte des signatures

La campagne «My Voice, My Choice» a mis en œuvre ce que ses organisateurs appellent la formule PEACE, pour patience, engagement, action, courage et erreurs. Chacun de ces éléments a joué un rôle spécifique dans la transformation d'une idée ambitieuse en une campagne ayant recueilli plus d'un million de signatures.

Patience: la patience a été essentielle pour mener à bien le processus complexe consistant à identifier des partenaires, affiner la proposition et constituer le réseau initial de coordinateurs nationaux avant même le lancement de la collecte des signatures.

Engagement: l'engagement consistait à aller au-delà du noyau des soutiens déjà acquis afin de toucher les «non convaincus», c'est-à-dire les personnes qui n'étaient pas encore mobilisées sur cette question, mais qui partageaient des valeurs susceptibles de les inciter à soutenir l'initiative.

Action: l'action consistait à maintenir une dynamique constante grâce à l'organisation d'événements publics, à des interventions dans les médias, à des journées d'action spécifiques, ainsi qu'à des activités de collecte de signatures organisées dans des lieux aussi bien politiques qu'apolitiques, tels que des marathons ou des festivals locaux.

Courage: le courage était nécessaire pour faire face au harcèlement en ligne, aux campagnes de dénigrement et à l'opposition politique, mais aussi pour prendre des risques calculés, notamment en contactant directement des influenceurs susceptibles d'amplifier la portée de la campagne dans les pays où les seuils requis n'avaient pas encore été atteints.

Erreurs: les erreurs étaient considérées comme des occasions d'apprentissage: chaque événement infructueux, chaque message de faible engagement ou chaque partenariat rejeté constituait une source d'enseignements permettant d'affiner l'approche de la campagne.

La campagne a enregistré un premier élan de près de 100 000 signatures dès sa première semaine. Les organisateurs reconnaissent toutefois que cette première vague de soutiens convaincus ne constituait qu'un point de départ. L'essentiel du travail a consisté à toucher, de manière stratégique, de nouveaux publics souvent encore peu sensibilisés à cette question, au moyen de messages adaptés, de collaborations avec des partenaires inattendus et d'une utilisation créative des réseaux sociaux.

«Mon conseil aux autres organisateurs est de croire au pouvoir de l'action citoyenne! Même si une seule personne ne recueille que quelques signatures, chaque contribution compte. Par ailleurs, mettez votre ego de côté et restez concentrés sur l'objectif final: atteindre un million de signatures.» — Nika Kovač

La campagne a bénéficié d’un soutien particulièrement important de la part d’influenceurs et de leaders d’opinion, ce qui lui a permis de surmonter les obstacles algorithmiques que les plateformes de réseaux sociaux imposent de plus en plus aux contenus considérés comme «politiques». Lorsque la chanteuse croate Severina a participé à la conférence de presse organisée à Bruxelles le 1er septembre 2025 à l’occasion de la soumission officielle de l’initiative, elle a contribué à diffuser le message de la campagne auprès de plusieurs millions de personnes dans l’ensemble de la région de l’ex-Yougoslavie et au-delà. De même, la journaliste et présentatrice de télévision grecque Anastasia (Natasa) Giamali a contribué à accroître la portée de la campagne, tant dans les médias traditionnels que dans l’espace numérique, grâce à ses vidéos publiées sur Instagram Reels et à ses articles d’opinion. Son expérience a montré que même la controverse — notamment lorsqu’elle prend la forme d’attaques de la part de responsables politiques réactionnaires — peut être mise à profit pour accroître la visibilité de la campagne et sensibiliser davantage le public.



Greek journalist and MEGA TV presenter Anastasia Giamali speaking at a press conference in Brussels, September 1, 2025. Giamali is a recognized voice on international networks like France24 and TRT.

Collecte des signatures et processus de vérification

«My Voice, My Choice» a utilisé le système central de collecte en ligne de la Commission européenne tout au long de sa période de collecte. La collecte des signatures a débuté le 24 avril 2024 et s'est achevée un an plus tard.

L'initiative a finalement recueilli des signatures de l'ensemble des 27 États membres de l'UE. «My Voice, My Choice» a été officiellement soumise à l'examen de la Commission le 1er septembre 2025. À l'issue de la vérification officielle effectuée par les autorités nationales, 1 124 513 signatures ont été reconnues valides sur les 1 224 998 signatures recueillies. Les seuils minimaux requis ont été dépassés dans 19 États membres, soit plus du double du minimum de sept États membres exigé par le droit de l'Union européenne.

A color-coded map of Europe illustrating the number of signatures collected per country for the "My Voice My

«My Voice, My Choice» a atteint les seuils minimaux dans dix-neuf États membres. Source: site web consacré à l'initiative citoyenne européenne, 2026 Le tableau complet des déclarations de soutien en faveur de l'initiative est disponible sur la page web correspondante de la Commission.

Au cours des mois ayant précédé la soumission officielle de l'initiative, les organisateurs sont passés d'une phase de mobilisation du public à une phase de dialogue avec les institutions, en organisant des réunions avec des députés au Parlement européen afin de favoriser un accueil institutionnel positif de l'initiative.

Impact de l'initiative

Présentation officielle et réunions avec la Commission

L'initiative a ensuite été officiellement présentée à la Commission européenne le 1er septembre 2025. Le même jour, les organisateurs ont tenu à Bruxelles une conférence de presse au cours de laquelle la chanteuse croate Severina et la journaliste grecque Anastasia (Natasa) Giamali ont exprimé publiquement leur soutien à l'initiative.

Le 1er octobre 2025, conformément à l'article 15 du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne (ICE), les organisateurs ont rencontré Hadja Lahbib, commissaire européenne chargée de l'égalité, de l'état de préparation et de la gestion des crises, ainsi que des représentants de la Commission européenne, au siège de la Commission à Bruxelles. La coordinatrice Nika Kovač et d'autres membres de l'équipe de «My Voice, My Choice» ont participé à la réunion.

A group portrait of fifteen activists and organizers standing in front of a blue backdrop and an EU flag, repres

Visit of the organisers of the ”My Voice, My Choice” European Citizens' Initiative to the European Commission, Brussels, 1 October 2025 (© European Union, 2025 — Source: European Commission Audiovisual Service, P-067948)

Audition publique au Parlement européen

Le rôle de la commission des droits de la femme et de l’égalité des genres (FEMM) a été crucial dans le soutien apporté à l’initiative «My Voice, My Choice». Le 5 novembre, la commission a adopté un projet de résolution soutenant l’initiative citoyenne européenne (ICE), par 26 voix pour, 12 voix contre et aucune abstention, reflétant un large soutien au sein de la commission et marquant une étape importante pour l’initiative. Ensuite, le 2 décembre 2025, le Parlement européen a tenu une audition publique (voir l’enregistrement) sur l’initiative, organisée par la commission FEMM avec la participation de la commission des pétitions (PETI) et d’autres commissions compétentes (DEVE, SANT et LIBE).

La commissaire Lahbib a également prononcé un discours. Les organisateurs ont présenté les objectifs de l’initiative et ont échangé directement avec les membres du Parlement européen.

A professional photograph of Nika Kova?, the coordinator of the "My Voice, My Choice" campaign, speaking

Nika Kovač, Coordinator “My Voice, My Choice” during the public hearing on 2 December © European Union 2025 - Source : EP

Débat en séance plénière et résolution au Parlement européen

Le 16 décembre 2025, l'initiative a été débattue lors de la session plénière du Parlement européen à Strasbourg. Le 17 décembre 2025, le Parlement a adopté une résolution exprimant son soutien à l’initiative, par 358 voix pour, 202 voix contre et 79 abstentions. La rapporteure était Abir Al-Sahlani, députée au Parlement européen (Renew, Suède).

The group of activists of My Voice My Choice standing in the main round square of the European Parliament

Des militants de «My Voice, My Choice» célébrant cette étape au Parlement européen à Strasbourg. Source: site web de «My Voice, My Choice».

Cette résolution a constitué une étape politique majeure, démontrant l’existence d’un large soutien multipartite aux objectifs de l’initiative et signalant à la Commission l’ampleur du soutien parlementaire en faveur d’une action dans le domaine des droits reproductifs (voir le communiqué de presse).

Réponse formelle de la Commission européenne

Le 26 février 2026, la Commission a adopté une communication présentant sa réponse à l'initiative. Après avoir soigneusement analysé la proposition et tenu compte des limites imposées par les traités à la compétence de l'UE dans le domaine de la santé publique, la Commission a confirmé que les États membres pouvaient utiliser le Fonds social européen plus (FSE+) pour financer des mesures visant à améliorer l'accès à des services d'avortement sans danger et légalement disponibles.

A large group of activists of My Voice My Choice celebrating in front of the European Commission Berlaymon

Des militants de «My Voice, My Choice» célèbrent devant la Commission européenne à Bruxelles. Source: site web de «My Voice, My Choice».

La Commission a souligné que ce soutien pouvait être apporté relativement rapidement au moyen des instruments existants, sans qu'il soit nécessaire d'adopter une nouvelle législation, à condition que les États membres choisissent volontairement d'affecter ou de réaffecter les ressources disponibles dans le cadre de leurs programmes relevant du FSE+.

«Ce n'est pas exactement ce que nous avions demandé, mais cette réponse ouvre en réalité la voie à une meilleure garantie de ce droit dans l'ensemble de l'Union européenne. La demande initiale visait spécifiquement le financement des actes médicaux, mais cette réponse permet également de financer les déplacements. En termes d'impact, cela pourrait donc aller au-delà de ce que nous avions initialement demandé.» Matteo Cadeddu, membre de l'équipe de campagne de «My Voice, My Choice»

Les organisateurs ont reconnu que, même si la réponse de la Commission ne correspondait pas exactement à leur demande, elle ouvrait une voie d'action concrète et potentiellement porteuse d'effets significatifs à long terme. La prochaine phase de leur campagne consistera à encourager les États membres à mobiliser des financements au titre du FSE+ afin d'améliorer l'accès à des services d'avortement sans danger.

Voir le communiqué de presse de la Commission et les observations de la vice-présidente exécutive Mînzatu et de la commissaire Lahbib sur la réponse de la Commission.

Qu'est-ce qui a permis à cette initiative de recueillir un nombre suffisant de signatures?

Une coalition sans précédent

Le soutien de plus de 300 organisations et d'un vaste réseau de bénévoles couvrant l'ensemble des 27 États membres a permis de mettre en place une infrastructure de campagne capable de maintenir la dynamique tout au long des douze mois de collecte. La diversité des partenaires — d'organisations féministes à des associations d'escalade, en passant par des groupes universitaires et des personnalités de la musique pop — a permis à la campagne d'atteindre des publics bien au-delà des cercles traditionnellement mobilisés en faveur des droits reproductifs.

Utilisation stratégique des influenceurs et des leaders d'opinion

«My Voice, My Choice» a démontré comment des personnalités publiques bénéficiant d'une forte crédibilité peuvent surmonter à la fois les restrictions algorithmiques appliquées aux contenus qualifiés de «politiques» et le défi structurel consistant à atteindre de nouveaux publics dans 27 contextes nationaux différents. La stratégie de la campagne en matière de recours aux influenceurs était réfléchie, ciblée et, lorsque cela s'avérait nécessaire, marquée par la volonté de solliciter des personnalités dont le soutien n'était pas acquis d'avance.

Adaptation et résilience

Les organisateurs de la campagne ont considéré les erreurs comme des occasions d'apprentissage et ont continuellement adapté leur approche en fonction de ce qui fonctionnait et de ce qui ne fonctionnait pas. Des événements ont été organisés dans des lieux non associés à une activité politique, les messages ont été adaptés aux contextes locaux et la constitution de coalitions a été étendue à des partenaires qui ne sont généralement pas associés à la défense des droits des femmes.

Une attention continue à la phase institutionnelle

«My Voice, My Choice» n'a pas considéré le cap du million de signatures comme l'aboutissement du processus. Les organisateurs ont investi d'importantes ressources dans la phase suivant la collecte des signatures, en nouant des relations avec les députés européens et les représentants de la Commission européenne, en préparant l'audition publique et le débat en séance plénière au Parlement européen, et en veillant à ce que la réponse de la Commission ouvre — plutôt que ferme — une véritable perspective d'action.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires concernant l'initiative «My Voice, My Choice: pour un avortement sans danger et accessible» sont disponibles sur la page de la Commission consacrée à l'initiative, ainsi que sur le site web de l'initiative: www.myvoice-mychoice.org/fr.

En savoir plus

- Insuffler une dynamique: le financement et la stratégie de l'initiative «My Voice, My Choice» — blog du forum de l'ICE
- Patience, engagement, action, courage et erreurs: la formule qui mène à une campagne d'ICE gagnante – blog du forum de l'ICE
- Pourquoi les influenceurs et les leaders d'opinion peuvent faire ou défaire votre ICE — blog du forum de l'ICE
- Que se passe-t-il après 1 million de signatures dans une initiative citoyenne européenne? — blog du forum de l'ICE
- Webinaire: Comprendre les structures de campagne pour une initiative citoyenne européenne efficace, février 2025 — forum de l'ICE

Clause de non-responsabilité

Les avis exprimés sur le forum de l'ICE reflètent uniquement le point de vue de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant la position de la Commission européenne ou de l'Union européenne.